



Atteinte à la vie privée !!

Par **myrrella**, le **12/01/2015** à **22:24**

Bonjour j'habite depuis trois ans au rez de chaussez d un immeuble de trois étages . Au dessus de moi habite une femme de trois enfants , deux très jeune en maternelle et l'aînée a 13 ans .Cette femme ayant vue venir chez moi un amis de longue date a commencée à écouter mes ébats sexuelles avec cet homme et est allée le raconter au dehors aux autres voisines . Elle se comportait ainsi en compagnie de sa fille aînée auparavant , elle ne m'avait jamais avertis qu'elle m' entendais et que je la gênait . En racontant ces choses cette femme m'a humiliée et je crois que c'était son but , car je l ai entendu maintes fois se demander à haute voix ce que cet homme pouvait bien me trouver. Sans oublier le chahut qu'elle fait sur la tête de ma fille et moi.. Légalement quels recours ai-je ?J'étais tout de même enfermé dans mon appart et dans ma chambre à coucher ,je ne me suis pas exhibée!!! Puis-je porter plainte contre elle ? Ps : j'ai mis un terme à ma relation avec mon amis suite à ces evenements .